

5eme ANNEE, No. 275.

LE CANADA

FONDE EN 1879

Prix de l'abonnement

Un an, pour la ville... \$4.00
" en dehors de la ville... 5.00

Un an, pour l'étranger... \$7.00

Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

LE CANADA

Ottawa 12 Mars 1888

Si le sénateur Trudelle était nommé Président du Sénat, quel couleur arborerait-il "l'Estandart" ?

Le Gouvernement doit présenter aujourd'hui, au parlement, un bill approuvant le traité des pêcheries.

On dit que l'honorable M. Allan sera appelé à la présidence du Sénat en remplacement de M. Plumb démissionnaire.

Lord Londsborough est parti hier soir pour Winnipeg, en route pour les forêts du Nord-Ouest.

M. Laurier ne perd pas d'occasion de contredire M. Peter Mitchell, évidemment le chef de l'opposition veut faire payer au chef du troisième parti les attaques du "Montreal Herald".

LE PATRIE

La "Patrie" prétend que l'impératrice du gouvernement qui est maintenant en voie de construction, servira seulement à imprimer les listes électorales.

Il est plus que probable que la législature de l'Ontario rappellera les dispositions de la loi municipale autorisant les municipalités à accéder des bons des manufactures.

Nous regrettons d'apprendre la mort de l'honorable M. Plumb, président du Sénat. Il avait quitté Ottawa en parfaite santé.

M. le Dr Platt, libéral, a été élu samedi dans le comté de Prince-Edouard par une majorité de 170.

Il y avait division dans le parti conservateur, causée par les amis de l'ex-député McLaughlin.

Nous West-Middlesex, M. le Dr Roome, conservateur, a été élu par une majorité de 117.

Le gouvernement de Québec vient de passer un ordre en conseil, destiné à perpétuer aux générations futures la grandeur de vue des collègues de l'Homme de la Providence.

La recommandation de l'honorable commissaire des terres de la Couronne, le cabinet Mercier a décidé de ne pas vendre, à l'avenir, aucune espèce de bois pour servir à la construction des travaux ordonnés par le gouvernement fédéral.

La raison alléguée par le cabinet est qu'il y aurait danger pour l'autonomie provinciale de vendre aux contractants, qui travaillent pour le gouvernement fédéral, les matériaux dont ils pourraient avoir besoin.

CALMEZ-VOUS

M. Evarituel semble être complètement sorti de fonds.

Comme nous aurons peut-être plusieurs affaires à régler ensemble, pourquoi ne pas faire les choses en famille ? M. Evarituel ne devrait pas se fâcher tout rouge. Non, non, soyez calme, M. le député, vous allez voir que nous allons nous entendre à merveille. Nous ne nous accordons pas peut-être sur quelques détails de la politique, mais comme cette différence d'opinion n'est survenue que récemment, et surtout pas soudainement nous ne devons pas oublier si tôt le temps passé.

Comment pouvons-nous oublier le temps où vous défendiez si vaillamment la cause conservatrice, et où vous faisiez à quelques uns de nos confrères, des commentaires si favorables, sur le compte de M. Mercier et de ses amis.

Ce souvenir ne disparaîtra qu'avec les années.

"L'INTERPRETE"

Comme plusieurs de nos lecteurs n'ont pas l'avantage de lire "L'Interprete", le journal de M. Evarituel, nous croyons devoir leur dire, que le numéro du 9 contient, à notre adresse, un article d'une colonne et demie. Le plus grand mérite de cet article revient à l'imprimeur.

Pour aujourd'hui nous ne relèverons qu'un seul point, le voici :

"Incapables de publier "La Minerve" à Montréal, et à Ottawa simultanément, les propriétaires de cet organe tory ont trouvé le moyen d'avoir un "duplicata" à Ottawa, sous le nom "Le Canada" pour insulter tous ceux qui n'ont pas vendu leur honneur politique pour des impressions.

Les hygiénistes ont encore trouvé qu'en hiver, dans les pays froids, lorsque les rivières se couvrent d'une couche épaisse de glace, l'eau qui reste liquide contient sous le même volume une quantité plus considérable de matières saines.

Pour être parfaitement renseigné sur la qualité d'une eau de rivière servant à l'alimentation d'une population, une analyse seule ne suffit pas. Les saisons ont une influence marquée sur sa composition. Ainsi une analyse par mois pendant un an, deux analyses pour l'eau des différentes couches de ce liquide ; car il faut remarquer que l'eau prise à la surface, à mi-profondeur et au fond diffère matériellement dans sa composition : les corps plus légers qu'elle flottent à la surface, ceux d'une densité à peu près égale à celle de l'eau, occupent généralement l'espace intermédiaire, et les plus lourds vont nécessairement au fond. Il résulterait de toutes ces analyses un tableau pouvant fournir des indications précises et précieuses sur l'eau que l'on boit en toutes saisons, et de l'état comparé de ces échantillons liquides on pourrait déduire des indications favorables à la santé publique.

Quant aux modifications accidentelles que l'eau peut subir par les inondations ou les grandes congères de neige, elles sont trop éphémères pour entrer en ligne de compte ; d'ailleurs nous indiquons plus loin quelques moyens de purification à ces eaux devenues momentanément insalubres.

Sans exception les eaux des rivières ne contiennent aucun de ces matériaux qui rendent les autres médicamenteux, ou si cela a lieu, c'est si souvent dans une proportion si faible qu'on peut, avec raison, les regarder comme étrangers à ces derniers. Par leur origine, il est manifeste qu'elles doivent contenir des sels à base de chaux et autres dans des proportions variables, mais sans qu'il y ait de danger. Les carbonates de calcium et de magnésium, les carbonates, le plus souvent autres que le carbonate de chaux, parce que ce dernier, n'étant soluble que dans un excès d'acide, par suite de l'exposition à l'air et du mouvement continué des eaux, finit par se décomposer et se précipiter en grande partie à l'état insoluble.

Après les travaux les plus modernes, il est reconnu que toutes les eaux de fleuves, de rivières et de sources renferment des nitrates et des sels de potasse et de soude. Ces sels sont fournis par des traces appréciables.

M. Marchand donne de ce phénomène l'explication suivante : d'une part, dit-il, sous l'influence de l'acte respiratoire des poissons, les nitrates contenus dans l'eau, en passant avec celle-ci au travers de leurs branchies, subissent une décomposition dont le résultat final est l'ammoniaque. D'autre part, dans les profondeurs de l'Océan, se trouvent une quantité considérable de molusques univalves et bivalves (huîtres, moules, etc.), qui exercent continuellement une certaine quantité d'hydrogène sulfuré lequel, se trouvant à l'état naissant au contact des nitrates, provoque la transformation de l'acide de ces sels en ammoniaque. Or, les eaux de la mer contiennent de l'acide sulfurique libre, et la rouille et vase donne à l'analyse des cristaux de phosphate ammoniac magnésien. Elles peuvent aussi contenir un peu de silice et une matière végétale animale.

Indépendamment des eaux de rivière comme boisson, cette eau est aussi employée à la préparation des aliments, au lessivage du linge. Quoiqu'il en soit, par la nature de ses sels, elle est impropre à la cuisson des légumes et à la cuisson de la viande. Cependant, si elle est employée comme boisson, ou quand on veut s'en servir à l'usage domestique, elle est très favorable.

Leur pesanteur spécifique, sera un assez bon indice de la plus ou moins grande quantité de sels qui s'y trouvent en dissolution.

Les eaux de rivières passent pour être saturées d'air autant qu'elles peuvent l'être par leur contact habituel avec lui.

DE L'Eau.—(Continuation voir le No du 20 février)

On peut croire seulement que dans les grandes villes qu'elles traversent, en raison de l'immense quantité de matières plus ou moins putrescibles qu'on y jette et qu'y porte la navigation, en raison aussi de l'écoulement des égouts qui y déversent toutes sortes d'impuvés, de moindres quantités de vase plus ou moins putrescibles, et que le curage le plus soigné ne peut jamais éliminer complètement.

Il résulte des analyses nombreuses et minutieuses qui ont été faites en amont et en aval des eaux de rivières que l'eau n'est pas toujours semblable sur les deux rives d'une rivière, que les sels magnésiens sont plus abondants sur la rive orientale et peu ou point de nitrates sur la rive opposée.

Les hygiénistes ont encore trouvé qu'en hiver, dans les pays froids, lorsque les rivières se couvrent d'une couche épaisse de glace, l'eau qui reste liquide contient sous le même volume une quantité plus considérable de matières saines.

Pour être parfaitement renseigné sur la qualité d'une eau de rivière servant à l'alimentation d'une population, une analyse seule ne suffit pas. Les saisons ont une influence marquée sur sa composition.

Ainsi une analyse par mois pendant un an, deux analyses pour l'eau des différentes couches de ce liquide ; car il faut remarquer que l'eau prise à la surface, à mi-profondeur et au fond diffère matériellement dans sa composition : les corps plus légers qu'elle flottent à la surface, ceux d'une densité à peu près égale à celle de l'eau, occupent généralement l'espace intermédiaire, et les plus lourds vont nécessairement au fond. Il résulterait de toutes ces analyses un tableau pouvant fournir des indications précises et précieuses sur l'eau que l'on boit en toutes saisons, et de l'état comparé de ces échantillons liquides on pourrait déduire des indications favorables à la santé publique.

Quant aux modifications accidentelles que l'eau peut subir par les inondations ou les grandes congères de neige, elles sont trop éphémères pour entrer en ligne de compte ; d'ailleurs nous indiquons plus loin quelques moyens de purification à ces eaux devenues momentanément insalubres.

Sans exception les eaux des rivières ne contiennent aucun de ces matériaux qui rendent les autres médicamenteux, ou si cela a lieu, c'est si souvent dans une proportion si faible qu'on peut, avec raison, les regarder comme étrangers à ces derniers.

Par leur origine, il est manifeste qu'elles doivent contenir des sels à base de chaux et autres dans des proportions variables, mais sans qu'il y ait de danger. Les carbonates de calcium et de magnésium, les carbonates, le plus souvent autres que le carbonate de chaux, parce que ce dernier, n'étant soluble que dans un excès d'acide, par suite de l'exposition à l'air et du mouvement continué des eaux, finit par se décomposer et se précipiter en grande partie à l'état insoluble.

Après les travaux les plus modernes, il est reconnu que toutes les eaux de fleuves, de rivières et de sources renferment des nitrates et des sels de potasse et de soude. Ces sels sont fournis par des traces appréciables.

M. Marchand donne de ce phénomène l'explication suivante : d'une part, dit-il, sous l'influence de l'acte respiratoire des poissons, les nitrates contenus dans l'eau, en passant avec celle-ci au travers de leurs branchies, subissent une décomposition dont le résultat final est l'ammoniaque. D'autre part, dans les profondeurs de l'Océan, se trouvent une quantité considérable de molusques univalves et bivalves (huîtres, moules, etc.), qui exercent continuellement une certaine quantité d'hydrogène sulfuré lequel, se trouvant à l'état naissant au contact des nitrates, provoque la transformation de l'acide de ces sels en ammoniaque. Or, les eaux de la mer contiennent de l'acide sulfurique libre, et la rouille et vase donne à l'analyse des cristaux de phosphate ammoniac magnésien. Elles peuvent aussi contenir un peu de silice et une matière végétale animale.

Indépendamment des eaux de rivière comme boisson, cette eau est aussi employée à la préparation des aliments, au lessivage du linge. Quoiqu'il en soit, par la nature de ses sels, elle est impropre à la cuisson des légumes et à la cuisson de la viande. Cependant, si elle est employée comme boisson, ou quand on veut s'en servir à l'usage domestique, elle est très favorable.

Leur pesanteur spécifique, sera un assez bon indice de la plus ou moins grande quantité de sels qui s'y trouvent en dissolution.

Les eaux de rivières passent pour être saturées d'air autant qu'elles peuvent l'être par leur contact habituel avec lui.

DE L'Eau.—(Continuation voir le No du 20 février)

EFFETS DE LA PROTECTION

La protection a pour effet de développer singulièrement la production de certains produits naturels de notre pays.

Pour mettre en mouvement les fabriques qui se sont élevées sur les divers points du Canada, il a fallu du charbon, et l'exploitation des mines de la Nouvelle-Ecosse a pris un accroissement qui en démontre l'importance.

En 1878 à la fin du règne libéral les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse ont fourni 863,000 tonnes de charbon mou, en 1887, elles ont produit 1,200,000 tonnes de charbon de même qualité.

C'est donc une augmentation de 337,000 tonnes.

A cette époque, nous importions 406,971 tonnes de charbon anthracite et 456,000 tonnes de charbon bitumineux. L'importation de ce dernier charbon s'est élevée, l'an passé, à 1,230,058.

L'HON. M. MCKENZIE ET LA CONFERENCE

M. Mowat vient de faire adopter par ses partisans, à Toronto, les résolutions de la conférence de Québec. Nous avons combattu ces résolutions depuis le premier jour de leur publication. La première surtout, peut-être la plus importante, a été considérée par nous comme la plus dangereuse, nous la citons en entier :

1. Que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord donne expressément autorité exclusive aux législatures provinciales relativement aux matières énumérées dans la 92e clause de cet acte ; qu'une disposition précédente de cet acte réserve au gouvernement fédéral le pouvoir légal de désigner à sa discrétion les statuts passés par une législature provinciale ; que ce pouvoir de désigner peut être exercé de façon à donner au gouvernement fédéral un contrôle arbitraire sur la législation des provinces, et que pour cette raison l'acte constitutionnel devrait être amendé enlevant au gouvernement fédéral ce pouvoir de désigner les lois provinciales, laissant au peuple de chaque province, par ses représentants à la législature provinciale, le libre exercice de son droit de légiférer sur les objets qui lui sont assignés, sujets seulement au désaveu de son conseil élu, et comme avant la confédération, le pouvoir de désigner devant être exercé à l'égard des provinces d'après les mêmes principes que ceux suivis par le désaveu des lois fédérales ;

Nous sommes heureux de constater que notre opinion est partagée par les hommes bien pensants du parti réformiste, entre autres le vieux chef, l'hon. M. McKenzie qui dernièrement à la chambre des communes s'exprimait comme suit :

"Je m'oppose, dit-il à une demande de ce genre. Nous ne devons pas demander à Lord Salisbury d'intervenir dans les affaires canadiennes. Je prie le ministre des finances de ne pas insister sur ce point, mais comme l'hon. M. de l'autre côté de l'Atlantique a intervenu plus qu'il n'est absolument nécessaire et je m'oppose à cette proposition."

Les journaux rouges vont ils continuer à dire, que c'est par esprit de parti que nous avons combattu ces résolutions ?

COMMENT FAIRE USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois boîtes par jour, à jeun. Un ou deux verres au repas agissent très efficacement contre la dyspepsie.

Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs remèdes pour l'indigestion, le flatulose, les affections chroniques, la paralysie, etc.

Comme régulateur naturel, l'Eau de St. Leon s'adapte à tous les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme léger purgatif.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, en gros et au détail, par la

Compagnie Eau St. Leon

No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

M. D. DONALD.

Ottawa, 8 Mars 1888.

(A continuer)

B. G. Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépeçer, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggas.

AVANTAGES SPECIAUX

DANS LE

Fonds de Banque

BORBRIDGE,

-- Aujourd'hui --

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

& Cie.

VINAIGRES

VINAICRIE DE KINGSTON.

A. HAAZ & CIE.

MANUFACTURIERS

de Vina, Blancs, Cidre, Malte et autres

Garantis purs sous tous les rapports.

EN VENTE A OTTAWA

Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE

DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps

226, rue Saint-Patrice, Ottawa.

1-12 873. GUSTAVE RICARD.

SALON DE BIÈRE-COIFFEUR.

Art de la tonne et de l'effleur de première

Leçons de coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOULAH, Propriétaire.

141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de A. Field.

AVIS

Le comité choisi pour faire l'emplacement au sujet de l'échange de la vente, en

Canada de produits canadiens et étrangers, invite par le présent toutes les parties concernées dans ce projet à correspondre immédiatement avec le sous-comité, devant nommer des personnes qui peuvent rendre un témoignage matériel et économe sur le sujet et de fournir toute information et données qui peuvent faciliter le travail du comité qui pourra juger de la valeur des témoignages entendus. Adressez

N. C. WALLACE, M. P., Président du Comité.

Chambre des Communes, Ottawa,

Chambre des Communes, 6 Mars 1888.

COMMENT FAIRE USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois boîtes par jour, à jeun. Un ou deux verres au repas agissent très efficacement contre la dyspepsie.

Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs remèdes pour l'indigestion, le flatulose, les affections chroniques, la paralysie, etc.

Comme régulateur naturel, l'Eau de St. Leon s'adapte à tous les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme léger purgatif.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, en gros et au détail, par la

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépeçer, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggas.

AVANTAGES SPECIAUX

DANS LE

Fonds de Banque

BORBRIDGE,

-- Aujourd'hui --

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

& Cie.

VINAIGRES

VINAICRIE DE KINGSTON.

A. HAAZ & CIE.

MANUFACTURIERS

de Vina, Blancs, Cidre, Malte et autres

Garantis purs sous tous les rapports.

EN VENTE A OTTAWA

Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE

DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps

226, rue Saint-Patrice, Ottawa.

1-12 873. GUSTAVE RICARD.

SALON DE BIÈRE-COIFFEUR.

Art de la tonne et de l'effleur de première

Leçons de coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOULAH, Propriétaire.

141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de A. Field.

AVIS

Le comité choisi pour faire l'emplacement au sujet de l'échange de la vente, en

Canada de produits canadiens et étrangers, invite par le présent toutes les parties concernées dans ce projet à correspondre immédiatement avec le sous-comité, devant nommer des personnes qui peuvent rendre un témoignage matériel et économe sur le sujet et de fournir toute information et données qui peuvent faciliter le travail du comité qui pourra juger de la valeur des témoignages entendus. Adressez

N. C. WALLACE, M. P., Président du Comité.

Chambre des Communes, Ottawa,

Chambre des Communes, 6 Mars 1888.

COMMENT FAIRE USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois boîtes par jour, à jeun. Un ou deux verres au repas agissent très efficacement contre la dyspepsie.

Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs remèdes pour l'indigestion, le flatulose, les affections chroniques, la paralysie, etc.

Comme régulateur naturel, l'Eau de St. Leon s'adapte à tous les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme léger purgatif.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, en gros et au détail, par la

Aux Hoteliers et

Détailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS :

Brandy, Bisquit, Dubouche & Cie ; en

caisses d'oct. (pintes et liçons).

Gin de De Keyser à 1 oct., caisses rouges,

vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.]

Whisky irlandais Burk s

Whisky écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham &

Wort's

Cigares

Feul agent pour les "Upper X"

En magasin de "My Republic" et "Peg Top's"

Bieres et Porter

La plus célèbre de Bass, Doves et McCarthy.

Carlings Malt & Brewing Co.

Toronto Brewing & Maltng Co.

Bow & Bates.

JOHN CASEY,

291 et 296, RUE DALHOUSIE.

FAITS DIVERS

Pillage d'un train

Un train de voyageurs se dirigeant vers le nord, à encore été arrêté et pillé par trois autres brigands, cette fois à un mille environ de Kingsland, comté de Cleveland (Arkansas).

Le train s'était arrêté vers une heure du matin à Kingsland et trois hommes avaient sauté sur la plateforme devant du wagon des bagages placés immédiatement derrière la locomotive. A un mille de Kingsland environ, le train s'est arrêté de nouveau presque soudainement, et le conducteur nommé J. B. Browning, est sorti sur la

plateforme du wagon dans lequel il se trouvait pour se rendre compte de la cause de l'arrêt, a entendu une balle siffler à ses oreilles et est resté précipitamment dans le wagon, sans demander d'autres explications. Voici ce qui est arrivé. Les trois individus qui étaient montés dans le wagon des bagages à Kingsland se mirent à tirer sur le conducteur, et le revolver au poing, ils avaient obligé le chauffeur et le mécanicien à arrêter le train et à se rendre avec eux au wagon d'express pour demander à l'agent d'ouvrir la porte. Le conducteur du train, ayant eu l'indiscrétion de se mouvoir, un des brigands avait tiré sur lui un coup de revolver.

L'agent d'express ayant refusé d'ouvrir la porte de son wagon, bien qu'il eût reconnu la voix du mécanicien, les brigands furieux se mirent à tirer nombre de coups de revolver sur le wagon. La porte ne s'ouvrit pas pour cela, les brigands ont fini par donner ordre au chauffeur d'aller chercher la barre de fer dont il se servait pour attiser le feu de la locomotive, puis ils l'ont obligé à essayer lui-même d'enfoncer la porte. Les malheureux chauffeur, craignant d'être tué d'un instant à l'autre, a fait pendant dix minutes des efforts désespérés pour enfoncer la porte, mais il n'a pas réussi.